

**6 Société et Culture**

**Éducation/ Réaménagement des emplois du temps  
Une réorganisation diversement suivie**



Le proviseur du Lycée Paul Emame Eyegue, Georges Elie Mondjo Madoubi, souhaite que les établissements scolaires soient sécurisés



Au CES Olivier Ambaye de Glass, les cours se déroulent sans difficulté.

**R.H.A**  
Libreville/Gabon

**Des emplois du temps "CAN" qui donnent trois heures de cours par jour à certains et autant de jours de classe par semaine à d'autres. Des consignes différemment appliquées selon les établissements scolaires.**

LES emplois du temps des établissements secondaires publics ont été réaménagés durant cette période de la Coupe d'Afrique des nations (CAN Total 2017). Cette décision vient de la direction générale de l'enseignement scolaire et normal (DGESN). Et ce, conformément aux directives des responsables de la direction générale de l'enseignement secondaire national. Deux formats ont, à cet effet, été proposés aux chefs d'établissements. Le premier consiste à faire

cours de 07h30 à 13h pendant toute la semaine, tout en divisant cet intervalle par deux. Cette session de temps donne à chaque classe trois heures de cours par jour. « Puisque nous avons basculé dans le double flux, il y aura 3 heures pour ceux qui ont généralement cours en matinée, donc de 07h à 10h, et les autres 3 heures de cours ne concerneront que ceux qui avaient cours les après-midi », nous a expliqué le proviseur du lycée Paul Emame Eyegue, Georges Elie Mondjo Maboudi. Le deuxième format consiste simplement à alterner les jours de cours, c'est-à-dire organiser les enseignements de telle sorte que chaque classe ait cours trois fois par semaine. Pour cette option, ceux qui ont habituellement cours en matinée auront désormais cours les lundi, mercredi et vendredi. Ceux de l'après-midi les mardi, jeudi et samedi. Un enseignant rencontré,



Au lycée Paul Emame Eyegue d'Oloumi, en revanche, les cours sont à l'arrêt.

Photo : R.H.A

hier, avoue ne pas comprendre quels emplois du temps pourraient être aménagés en moins de deux semaines d'une part. Et les deux formats proposés par la tutelle créeraient un déséquilibre dans les enseignements dispensés dans chaque établissement. Au Collège d'enseignement secondaire Olivier Ambaye de Glass (Cespao), le premier format a été retenu. Élèves et enseignants sont bien pré-

sents, a rassuré la responsable Marie-Gabrielle Mondj. Aux collèges Bâ Oumar et Raymond Bouckat par contre, c'est le deuxième format qui a été retenu. Si plusieurs établissements ont favorablement répondu à l'appel de la tutelle, au lycée Paul Emame Eyegue de Libreville en revanche, le ton est complètement différent. Les classes sont désertes. Aucun enseignant en vue.

Pas d'élèves non plus. Le proviseur explique cette situation par le refus des enseignants de se conformer aux propositions de la DGESN. Il nous a fait savoir qu'à l'issue de la rencontre avec ses collaborateurs, les enseignants ont, par contre, proposé à la tutelle de sécuriser les établissements par les agents de force de l'ordre pour que les cours puissent se dérouler normalement et en toute quiétude. « Deux jours après la réunion, je suis surpris par mes collaborateurs qui ont décidé de rester chez eux durant cette période, sans même attendre la réaction de la tutelle comme il était prévu », s'étonne Georges Elie Mondjo Maboudi. Comment gérer plus de 7000 élèves sans présence d'enseignants dans les salles de classe ? C'est le problème auquel était confronté le proviseur de ce lycée, qui est d'ailleurs en proie aux actes de van-

dalisme de tous genres. « Parce que gouverner c'est prévoir, nous avons estimé qu'il serait mieux que les élèves restent chez eux, en attendant la réaction de la tutelle », a-t-il indiqué. Rappelons que ce réaménagement des activités pédagogiques ne sera effectif que durant le déroulement de la Coupe d'Afrique des nations. C'est-à-dire du 14 janvier au 5 février 2017 dans les quatre provinces (Estuaire, Haut-Ogooué, Ogooué-Maritime et Woleu-Ntem) concernées par cet événement footballistique. C'est dans le même esprit qu'une note circulaire du Premier ministre, Emmanuel Isoze Ngondet, invite les employeurs des provinces concernées à réaménager les journées de travail de 8 à 13 heures 30, afin de permettre à ceux de leurs personnels qui voudraient bien se rendre au stade, de le faire en toute quiétude.

**Coopération Gabon-UNFPA/7e programme pays  
Préparation du document pour l'année 2017**

**AJT**  
Libreville/Gabon

DANS le cadre de l'élaboration du 7e programme pays Gabon-UNFPA (CPD), le bureau national du Fonds des Nations unies pour la population (UNFPA) organise, depuis hier, à Akouango-village, dans la commune d'Akanda, un atelier d'orientation stratégique pour l'élaboration dudit document. Une étape-clé dans la coopération entre l'organisation onusienne et le Gabon. En ce sens qu'elle décline les axes stratégiques de l'appui de l'UNFPA au pays en lien avec les priorités nationales, ainsi que les autres plans et documents de programmation sectorielle existants.



Photo : AJT

Dr Patricia Keba, représentante du Représentant-résident lors de son intervention. Photo de droite : L'assistance.



Photo : AJT

L'atelier qui se tient pendant deux jours, est élargi aux acteurs des questions d'égalité de genre, de population et de développement, de santé sexuelle et reproductive au Gabon, dont des représentants des institutions gouvernementales et la société civile. Il s'agit, pour les participants d'arriver à une approche

participative, d'analyser et de valider les questions prioritaires du programme pour la période allant de 2018 à 2022. « Nous nous sommes réunis, aujourd'hui, avec nos partenaires pour ensemble réfléchir sur les orientations que l'on pourrait donner à notre programme de coopération pour la période de 2018 à

2022. », a indiqué Dr Patricia Keba, assistante du représentant-résident. Les objectifs spécifiques visés par cette concertation sont, entre autres, de formuler les produits de la composante, déterminer les stratégies dudit programme, et déterminer/Formuler les résultats, les effets et les

butés à atteindre par le Programme. Ils devront, par ailleurs, identifier la cible à atteindre (base année, cible annuelle et/ou cible 2022). Aussi, pour mener au mieux les travaux et orienter le 7e programme de coopération, les participants ont, lors de la première journée, passé en

revue le rapport du 6e programme. Celui-ci révèle d'ailleurs qu'en terme d'actions menées durant le cycle qui s'achève, l'UNFPA a appuyé le recensement général de la population et du logement 2013, l'enquête démographique et de santé, la révision de certaines dispositions discriminatoire à l'endroit des femmes, notamment en ce qui concerne la succession. « Nous avons le rapport du 6e rapport dans lequel nous avons les forces et les faiblesses du cycle qui s'achève. Sur la base de ce rapport et de ce qui est sorti de l'évaluation, on demande à l'UNFPA d'intervenir au niveau stratégique en accompagnant le gouvernement et la société civile dans le développement de documents normatifs », a souligné le membre du bureau.